

<b>Catégorie hiérarchique :</b>	B ou fonctionnaire appartenant au corps des agents techniques de l'environnement
<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Agent de terrain (H/F)</b>
<b>Référence du poste :</b>	<b>DIRPACA-AGTERR-F</b>
<b>Affectation :</b>	Direction Interrégionale PACA Corse Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate Service opérations
<b>Positionnement hiérarchique :</b>	Sous l'autorité hiérarchique du chef de service Opérations du Parc
<b>Résidence administrative :</b>	Bastia (2B)
<b>Conditions d'emploi :</b>	Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un fonctionnaire (détachement ou PNA) ou un agent déjà en CDI de droit public (portabilité envisageable) ;</li> <li>- un contractuel en CDD de 3 ans (rémunération selon expérience professionnelle)</li> </ul>
<b>Dépôt de candidature :</b>	Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures par courriel à <a href="mailto:recrutement@ofb.gouv.fr">recrutement@ofb.gouv.fr</a> , en rappelant obligatoirement le numéro de référence du poste et en joignant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- CV + LM ;</li> <li>- Brevet de natation (50 mètres) ;</li> <li>- Permis de conduire (B) ;</li> <li>- Pour les fonctionnaires uniquement : dernier arrêté de situation administrative ;</li> <li>- Pour les non titulaires : diplôme le plus élevé.</li> </ul>
<b>Date limite de dépôt de candidature :</b>	<b>12 septembre 2021</b>

### DESCRIPTION DES FONCTIONS

#### Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;

- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, délégations de façade maritime, parcs naturels marins, etc.).

Le Parc naturel marin du Cap corse et de l'Agriate / Parc naturel marin du Capicorsu et de l'Agriate est une aire marine protégée qui a pour objectifs de préserver le milieu marin, d'améliorer sa connaissance et de contribuer au développement durable des activités maritimes. Il a été créé par le décret n°2016-963 du 15 juillet 2016.

Il s'agit du plus vaste parc naturel marin de métropole, englobant 6 830 km<sup>2</sup> d'espaces maritimes, dont 4 282 km<sup>2</sup> se situent dans la zone économique exclusive française et 225 km de côtes. Limitrophe des eaux italiennes au large, il est délimité à l'ouest à la pointe de Lozari et à l'est à la limite nord de Bastia, ville porte du Parc.

Son plan de gestion, document stratégique fixant les enjeux et objectifs, a été validé et approuvé en 2019. L'équipe du parc contribue à la mise en œuvre des missions prévues au plan d'actions afin d'atteindre les objectifs collectivement fixés.

Le conseil de gestion du Parc naturel marin se réunit régulièrement en plénière ou en Bureau. Par ailleurs dans le cadre de son animation territoriale et thématique, le Parc naturel marin anime différentes commissions et groupes de travail sur son périmètre d'intervention.

L'équipe du Parc naturel marin est actuellement constituée de 14 agents (directrice-déléguée, chefs d'unité, chargés de mission, agents de terrain, ESC), Il accueille par ailleurs régulièrement des stagiaires.

L'activité du Parc naturel marin est déployée en lien avec ses partenaires sous différentes formes contractuelles, dont notamment l'achat, le marché, la subvention, les conventions de recherche et développement ou de coopération. Le Parc naturel marin gère également en local le suivi de ses conventions de recettes. Pour le suivi de proximité des ressources humaines, il travaille en lien direct avec la direction interrégionale PACA CORSE de l'OFB.

## **Description du poste :**

### **Mission :**

L'agent de terrain réalise les missions prévues au sein du service opérations. Sous l'autorité du chef de service, il exerce toutes les actions programmées pour la sensibilisation et l'information, la collecte des données scientifiques et les opérations de contrôle en mer en tant qu'inspecteur de l'environnement. Il participera également aux activités de maintenance du matériel et à la logistique du parc.

### **Activités principales :**

Sous l'autorité hiérarchique du chef du service « Opérations », l'agent aura pour missions de réaliser seul(e) ou en équipe les actions suivantes :

- Suivi des milieux naturels marins et des activités maritimes : collecte de données de terrain en mer et à terre et/ou conduites d'enquêtes de terrain selon les protocoles ;
- Sensibilisation des usagers : information sur la réglementation applicable, sensibilisation au respect de l'environnement marin ;
- Education à l'environnement : interventions en milieu scolaire et associatif, encadrement de sorties ;
- Entretien courant du matériel scientifique et nautique ;
- Rédaction de rapports et saisies des données récoltées ;
- Participe aux missions en mer, sur le littoral et en milieu hyperbare selon qualification.

## **RELATIONS LIEES AU POSTE**

### **Relations internes :**

- Ensemble des agents du Parc ;
- Ensemble des agents de la direction interrégionale PACA Corse.

### **Relations externes :**

- Grand public, usagers, scolaires ;
- Collectivités locales ;
- Services de l'action de l'Etat en mer ;
- Gestionnaires d'espaces naturels limitrophes ;
- Professionnels de la mer ;
- Parquet ;
- Fournisseurs.

## PROFIL RECHERCHE

- Niveau de diplôme minimum requis : Bac ;
- Expérience réussie dans des activités maritimes professionnelles serait très appréciée (gestion d'un espace maritime, surveillance ou expérience professionnelle maritime dans le secteur privé).
- Expérience fortement souhaitée en milieu marin et espaces protégés.

## COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

### Connaissances :

- Bonne connaissance du monde maritime local et ses acteurs dans toutes ses composantes (administratives, sociales, opérationnelles...);
- Connaissances naturalistes des milieux marins et littoraux ;
- Connaissance et pratique de l'environnement marin du Cap Corse et de l'Agriate.

### Savoir-faire opérationnel :

- Avoir des capacités de navigation de plaisance voire professionnelle souhaitée ;
- Avoir une aptitude au travail à la mer et au travail de nuit ;
- Savoir entretenir le matériel scientifique et technique courant ;
- Utiliser les outils de bureautique ;
- Savoir respecter des protocoles et procédures ;
- Savoir rendre compte.

### Savoir-être professionnel :

- Sociable et disponible ;
- Travail en équipe ;
- Méthodique et rigoureux ;
- Attentif et curieux ;
- Persévérant et professionnel ;
- Adaptabilité et disponibilité ;
- Aptitude au travail de terrain.

## CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Missions sur le terrain et en mer ;
- Travail en uniforme ;
- Conditions météorologiques particulières ;
- Travail la nuit possible et les week-ends ;
- Formations extérieures et en interne à prévoir ;
- Travail certains week-ends et hors heures ouvrables ;
- Nombreux trajets et déplacements ;
- Périodes de formation hors de la résidence administrative pouvant être de longue durée.